



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure

Secrétaire général

Affaire suivie par :
Giacomo BOURREE
Secrétaire général
Tél. 02 32 29 64 12
Mél. dsden27-sg@ac-normandie.fr

DSDEN 27
24, Boulevard Georges Chauvin - CS 22203
27022 Évreux Cedex

Évreux, le 30/08/2022

La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de l'Eure

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école
S/C de Mesdames et messieurs
Les Inspecteurs de l'Éducation nationale
(transmis directement)

Objet : Posture VIGIPIRATE – rentrée scolaire
Niveau « sécurité renforcée – risque attentat » (logogramme joint à afficher)

La posture VIGIPIRATE vise à anticiper les menaces dans le cadre de la reprise des cours et à développer l'appropriation, par tous les acteurs accueillant du public, des mesures de contrôle, de sécurisation et de vigilance déjà en vigueur en renforçant ainsi la culture commune de la sécurité.

A ce titre, en ce qui concerne les établissements d'enseignement, je vous rappelle les dispositions de la circulaire rectorale du 12 mai 2017 et celles de l'instruction interministérielle du 12 avril 2017 publiée au B.O. n°15 du 13 avril 2017.

Le service de défense et de sécurité du ministère de l'éducation nationale rappelle que « les établissements d'enseignement et de recherche sont des cibles privilégiées, quelle que soit l'origine de la menace, et en raison notamment de leur charge symbolique ».

La coopération avec les forces de sécurité intérieure est essentielle dans la préparation des équipes pédagogiques à réagir en situation d'attentat, notamment au travers de l'expérience acquise lors des exercices PPMS. Elle donne lieu à des échanges d'information pour faciliter la connaissance mutuelle des protocoles et anticiper une intervention des secours au sein de l'école.

A ce titre, la mise à jour des plans particuliers de mise en sûreté est une priorité de votre action. Les référents sûreté police / gendarmerie, dont je vous ferai parvenir prochainement les listes actualisées, sont vos interlocuteurs privilégiés. Je vous rappelle que l'ensemble des documents numérisés liés à la sécurisation de l'école est à sauvegarder dans l'espace de stockage (ESDS).

De même la préparation, l'organisation et l'analyse de l'exercice annuel risques majeurs « attentat intrusion » sont un levier important de la construction de la culture commune de la sécurité.



Vous porterez par ailleurs une attention toute particulière à la sécurisation des manifestations recevant du public au sein de l'établissement qui comprend une déclaration préalable auprès de mes services et du correspondant sécurité de proximité police / gendarmerie.

Je vous remercie de bien vouloir me signaler toute difficulté rencontrée dans la déclinaison locale de ces mesures de prévention. Les conseillers pédagogiques missionnés assistants de prévention des circonscriptions, restent à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche.

Françoise MONCADA